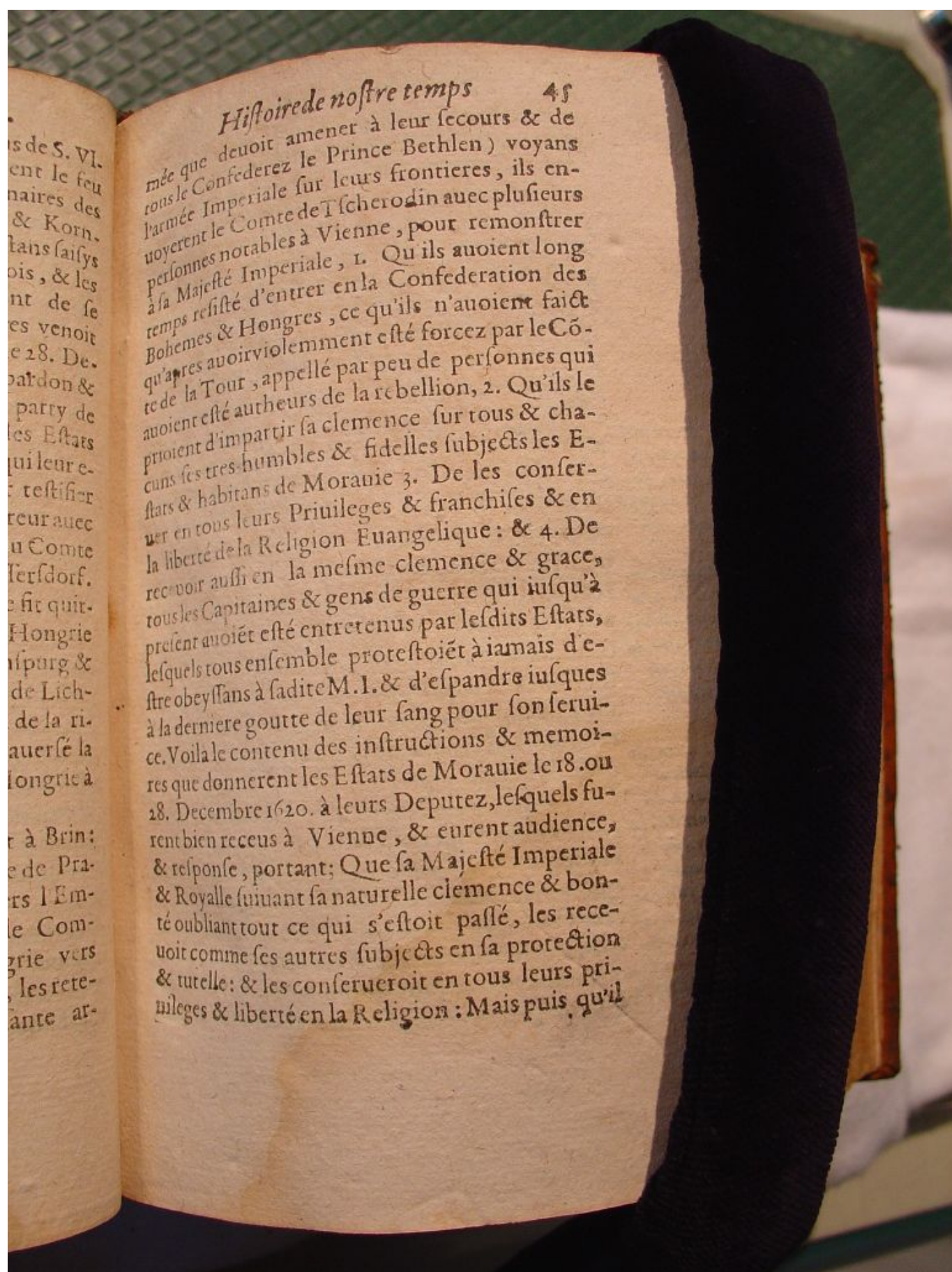
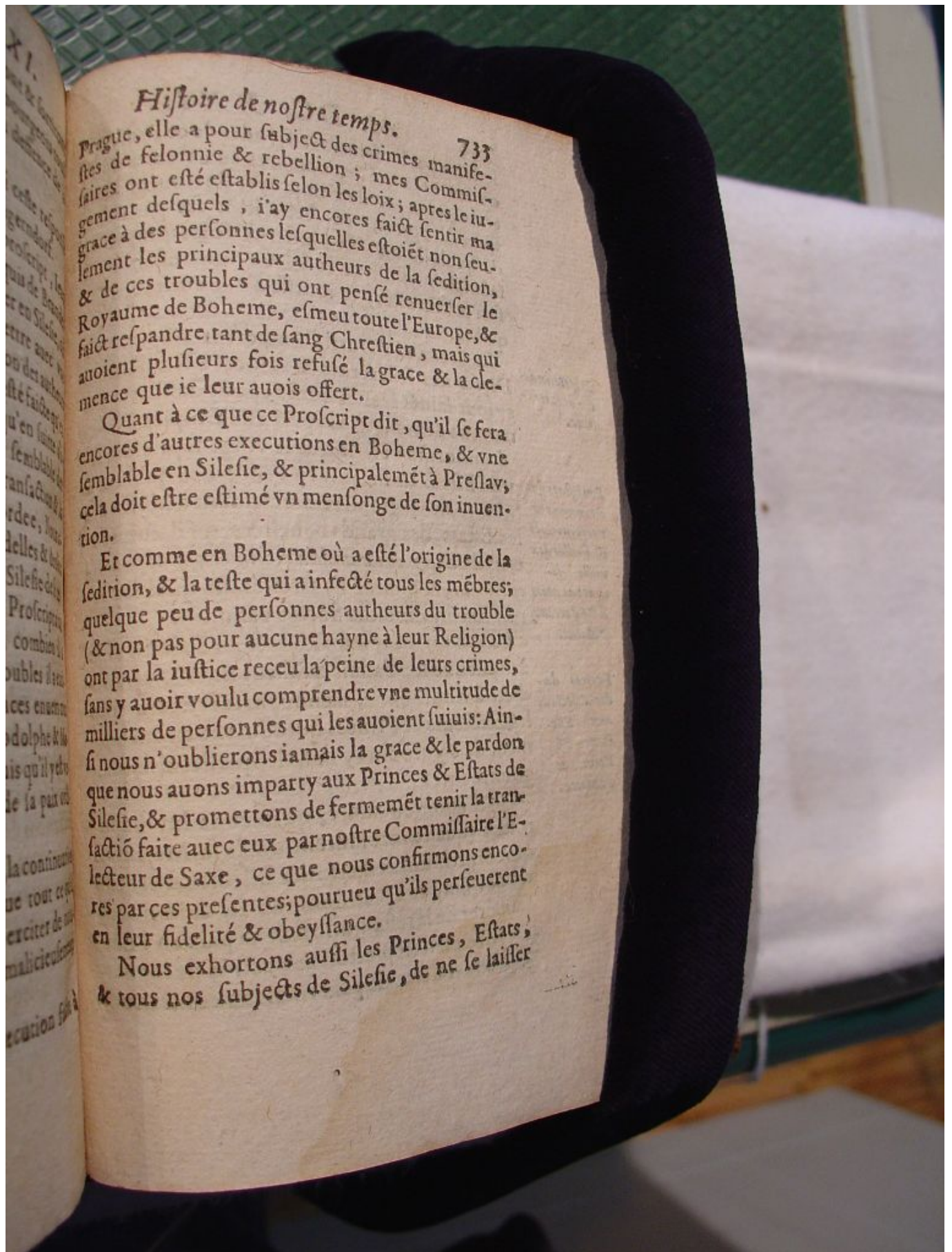


1621_045.jpg



1621_733.jpg



Histoire de nostre temps.

733

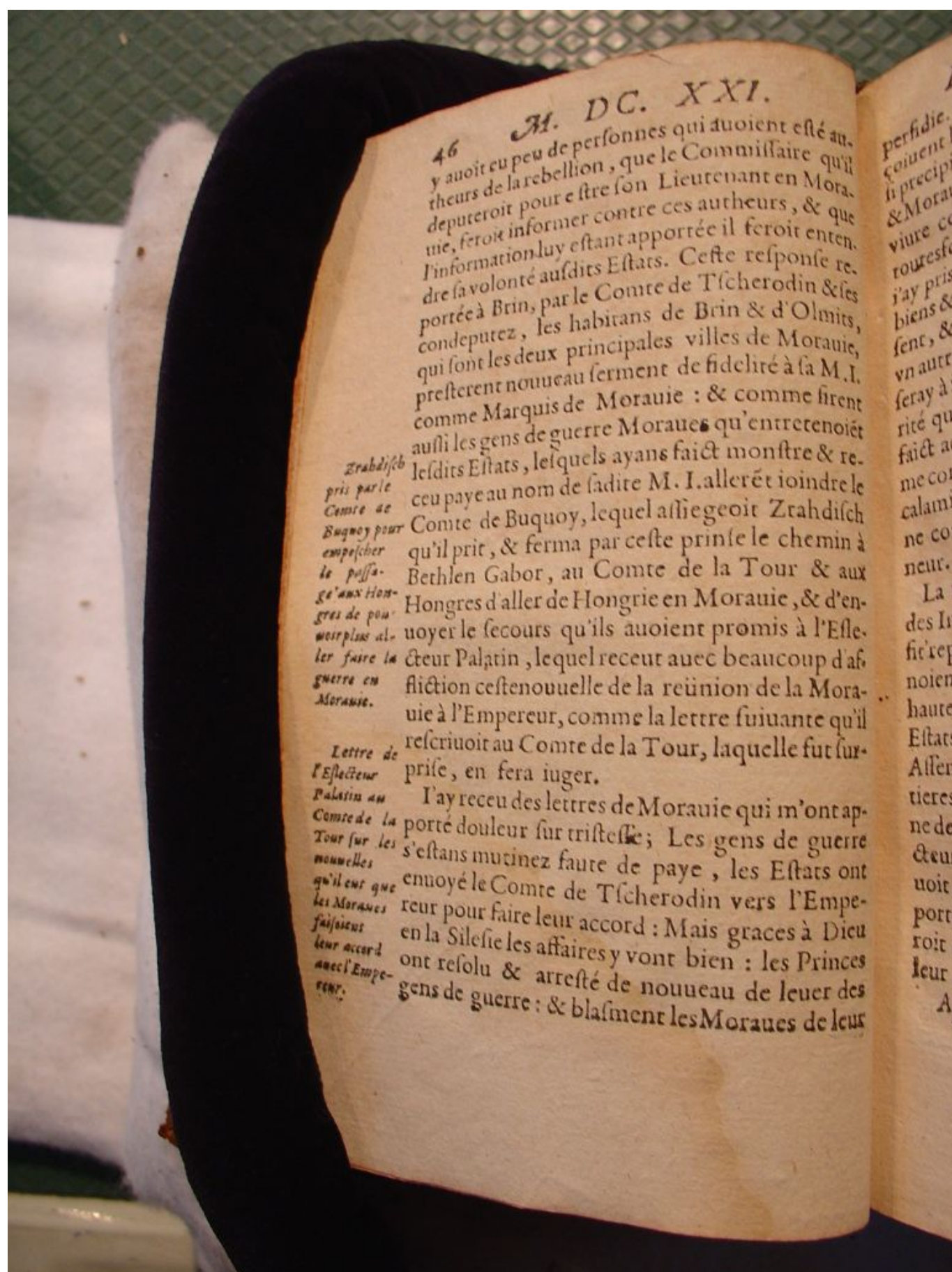
Prague, elle a pour subject des crimes manifestes de felonnie & rebellion ; mes Commissaires ont esté establis selon les loix ; apres le iugement desquels , i'ay encores faict sentir ma grace à des personnes lesquelles estoient non seulement les principaux auteurs de la sedition, & de ces troubles qui ont pensé renuerter le Royaume de Boheme, esmeu toute l'Europe, & faict respendre tant de sang Chrestien, mais qui auoient plusieurs fois refusé la grace & la clemence que ie leur auois offert.

Quant à ce que ce Proscript dit, qu'il se fera encores d'autres executions en Boheme, & vne semblable en Silesie, & principalemēt à Preslav; cela doit estre estimé vn mensonge de son inuention.

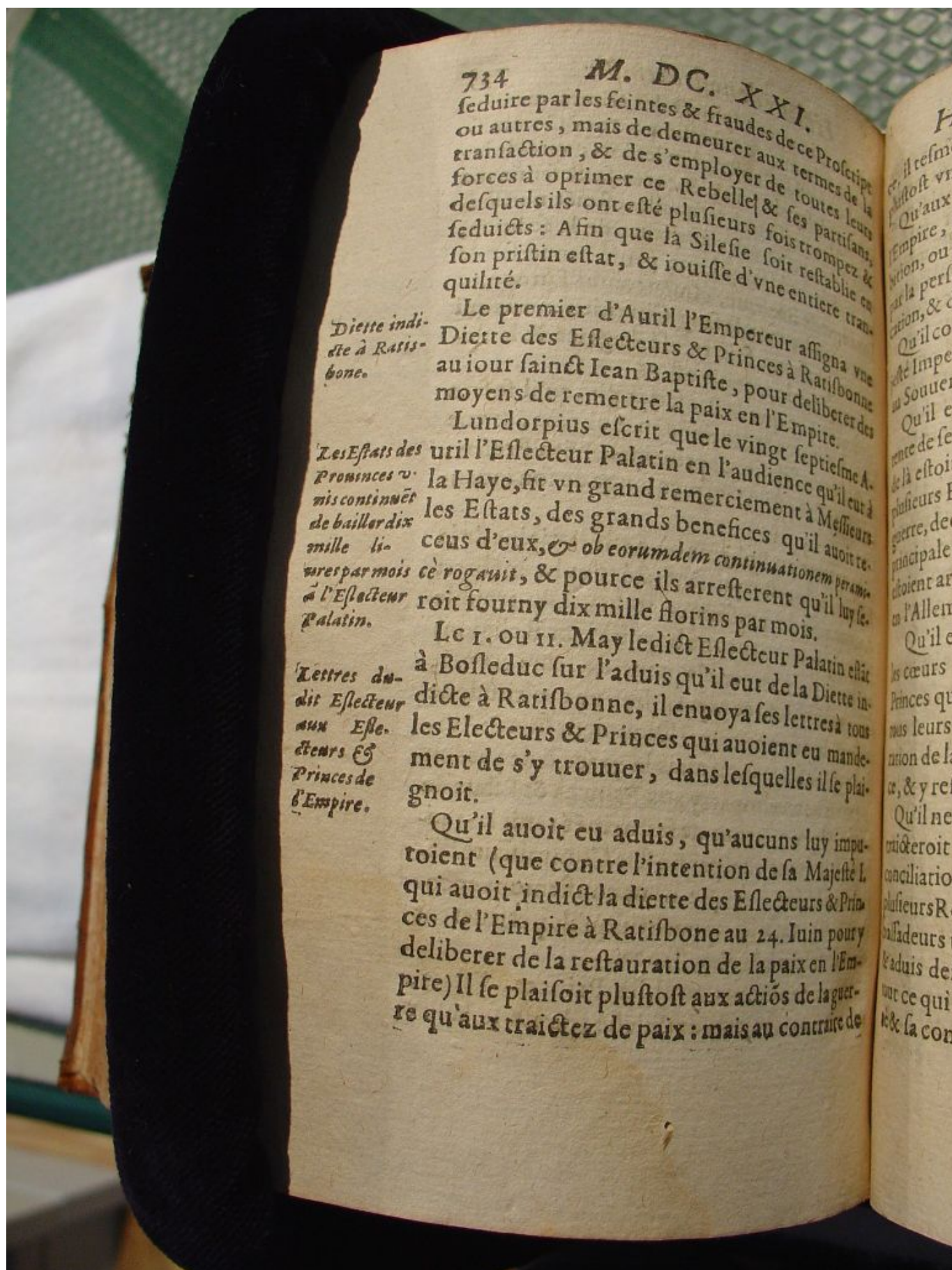
Et comme en Boheme où a esté l'origine de la sedition, & la teste qui a infecté tous les mēbres; quelque peu de personnes auteurs du trouble (& non pas pour aucune hayne à leur Religion) ont par la iustice receu la peine de leurs crimes, sans y auoir voulu comprendre vne multitude de milliers de personnes qui les auoient suivis: Ainsi nous n'oublierons iamais la grace & le pardon que nous auons imparty aux Princes & Estats de Silesie, & promettons de fermemēt tenir la transaction faite avec eux par nostre Commissaire l'Electeur de Saxe, ce que nous confirmons encores par ces presentes; pourueu qu'ils perseuerent en leur fidelité & obeyssance.

Nous exhortons aussi les Princes, Estats, & tous nos subjects de Silesie, de ne se laisser

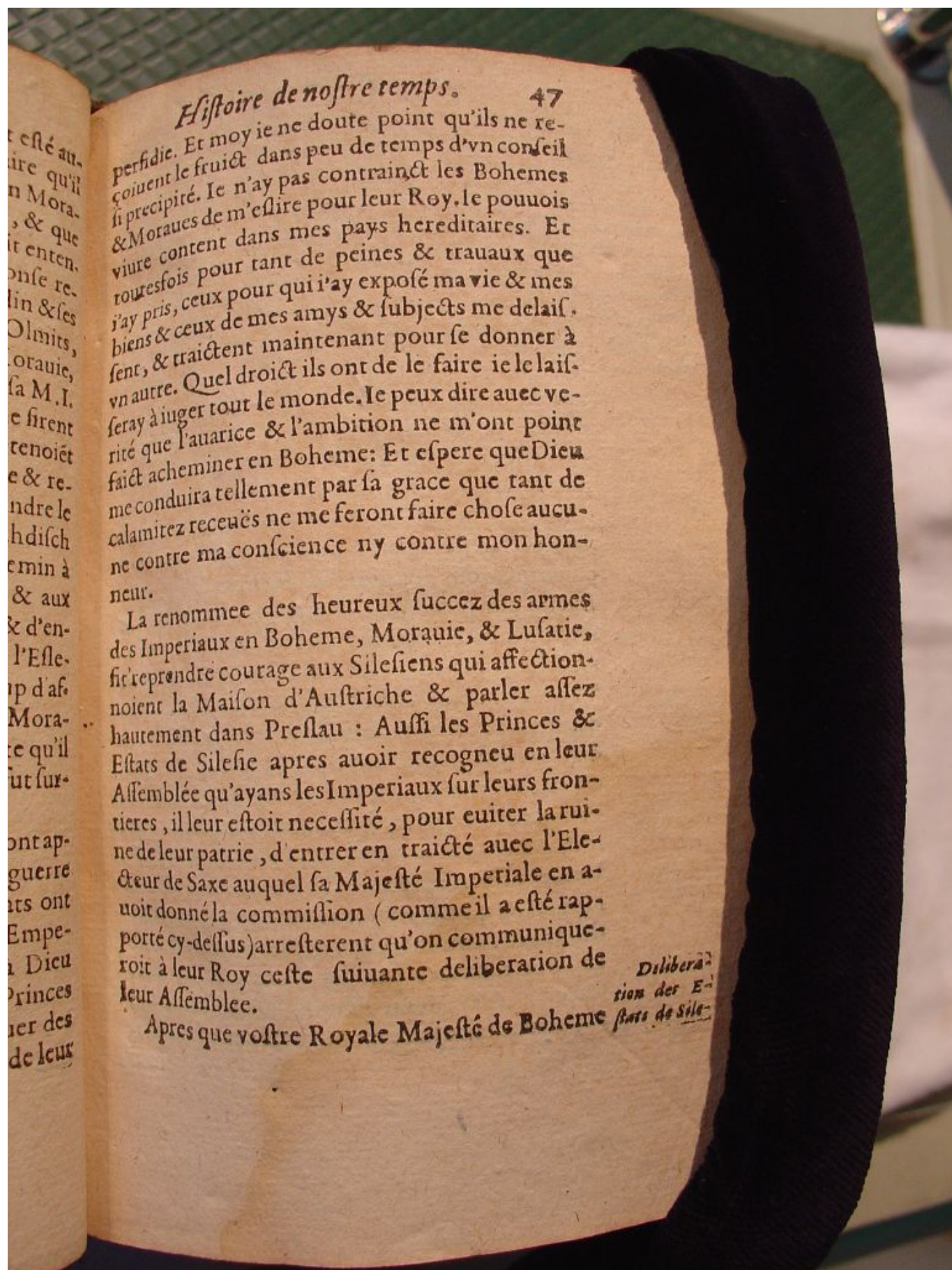
1621_046.jpg



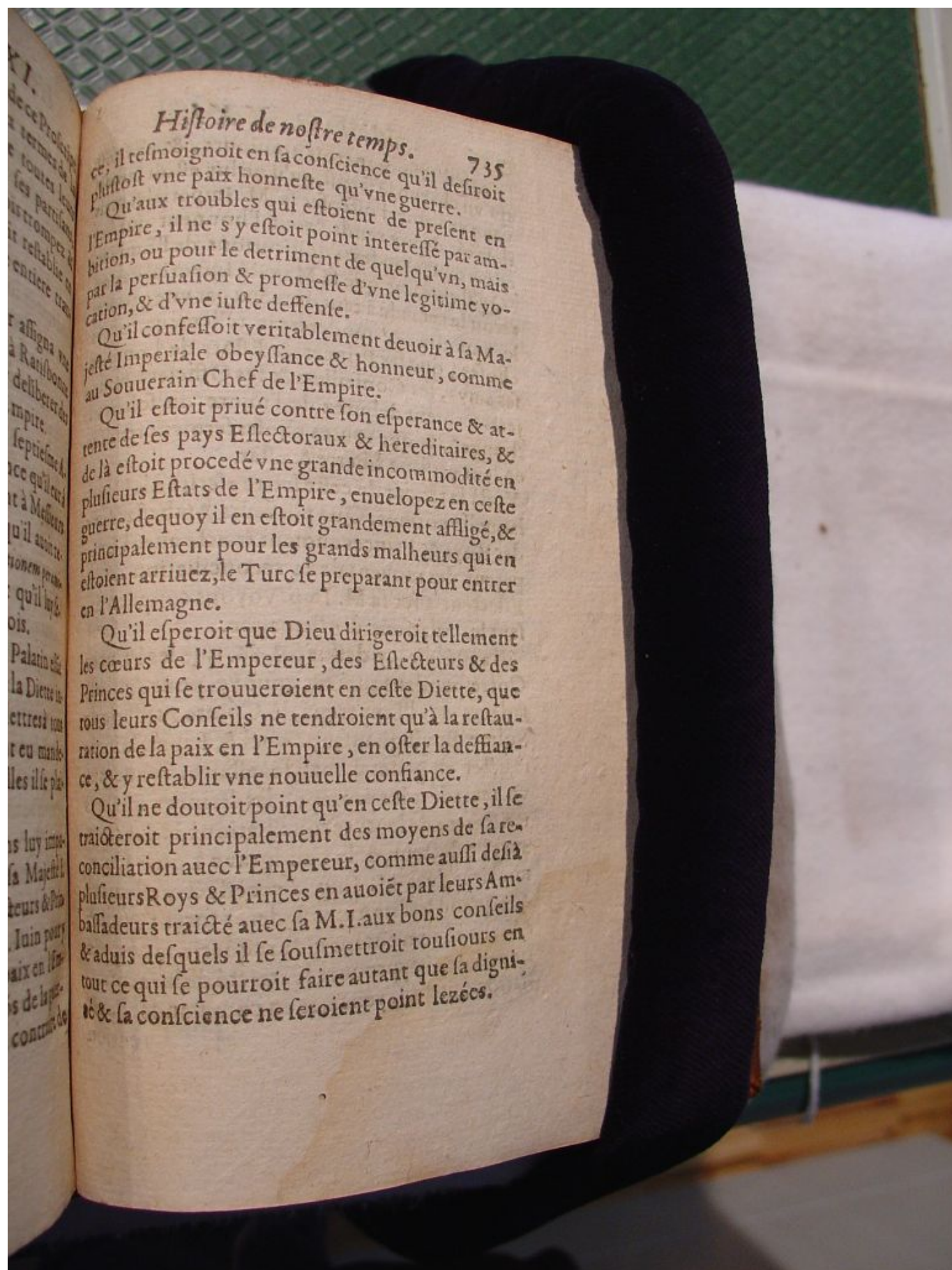
1621_734.jpg



1621_047.jpg



1621_735.jpg



Histoire de nostre temps.

735

ce, il tesmoignoît en sa conscience qu'il desiroit
plustost vne paix honnestte qu'une guerre.

Qu'aux troubles qui estoient de present en
l'Empire, il ne s'y estoit point interessé par am-
bition, ou pour le detrimment de quelqu'un, mais
par la persuation & promesse d'une legitime vo-
cation, & d'une iuste deffense.

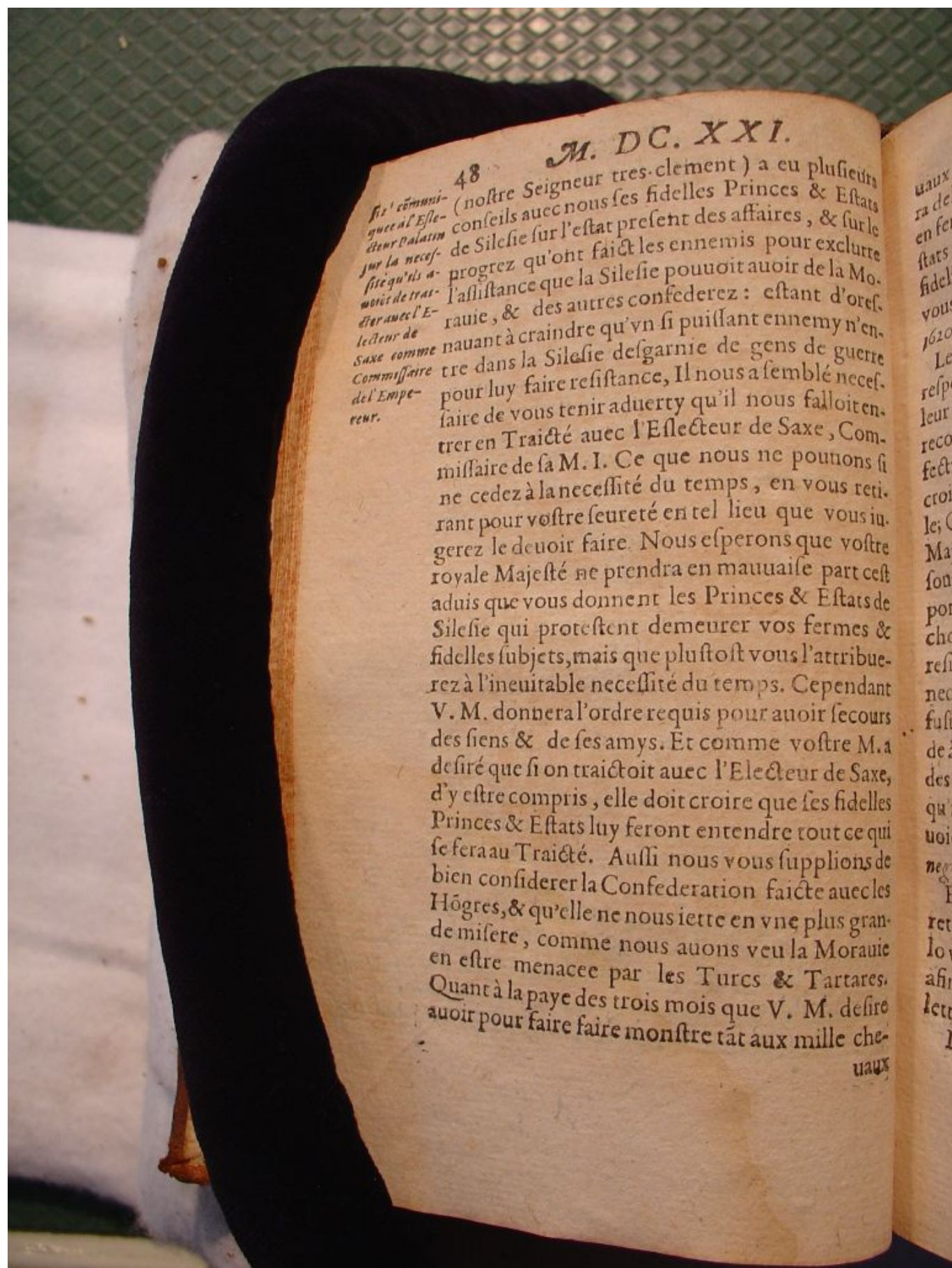
Qu'il confessoit veritablement deuoir à sa Ma-
jesté Imperiale obeysance & honneur, comme
au Souuerain Chef de l'Empire.

Qu'il estoit priué contre son esperance & at-
tente de ses pays Elektoraux & hereditaires, &
de là estoit procedé vne grande incommodité en
plusieurs Estats de l'Empire, enuelopez en ceste
guerre, dequoy il en estoit grandement affligé, &
principalement pour les grands malheurs qui en
estoient arriuez, le Turc se preparant pour entrer
en l'Allemagne.

Qu'il esperoit que Dieu dirigeroit tellement
les cœurs de l'Empereur, des Elekteurs & des
Princes qui se trouueroient en ceste Diette, que
tous leurs Conseils ne tendroient qu'à la restau-
ration de la paix en l'Empire, en oster la deffian-
ce, & y reestabliir vne nouuelle confiance.

Qu'il ne doutoit point qu'en ceste Diette, il se
traicteroit principalement des moyens de sa re-
conciliation avec l'Empereur, comme aussi des à
plusieurs Roys & Princes en auoiét par leurs Am-
bassadeurs traicté avec sa M. I. aux bons conseils
& aduis desquels il se soumettroit tousiours en
tout ce qui se pourroit faire autant que sa digni-
té & sa conscience ne seroient point lezées.

1621_048.jpg



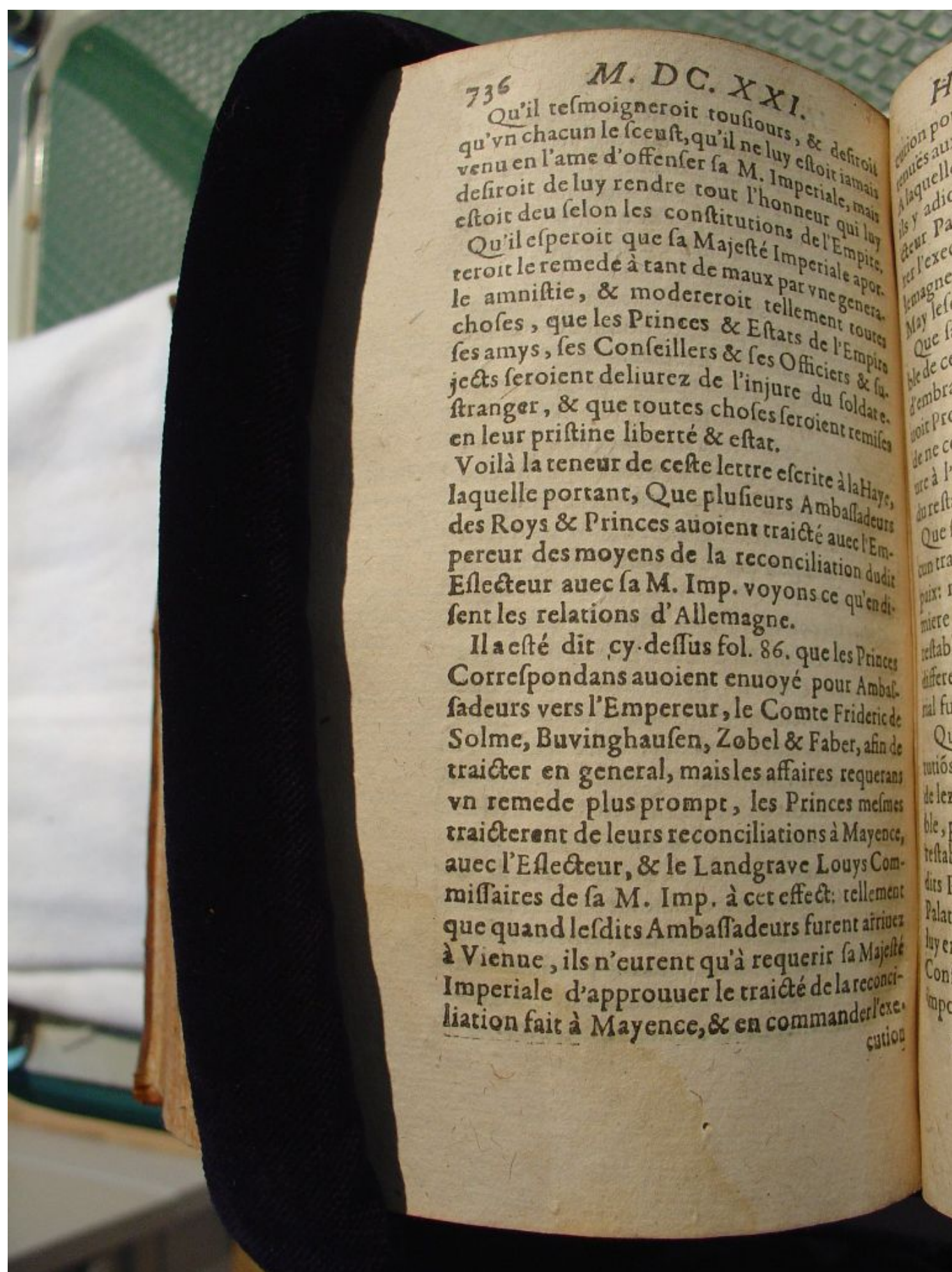
48

M. DC. XXI.

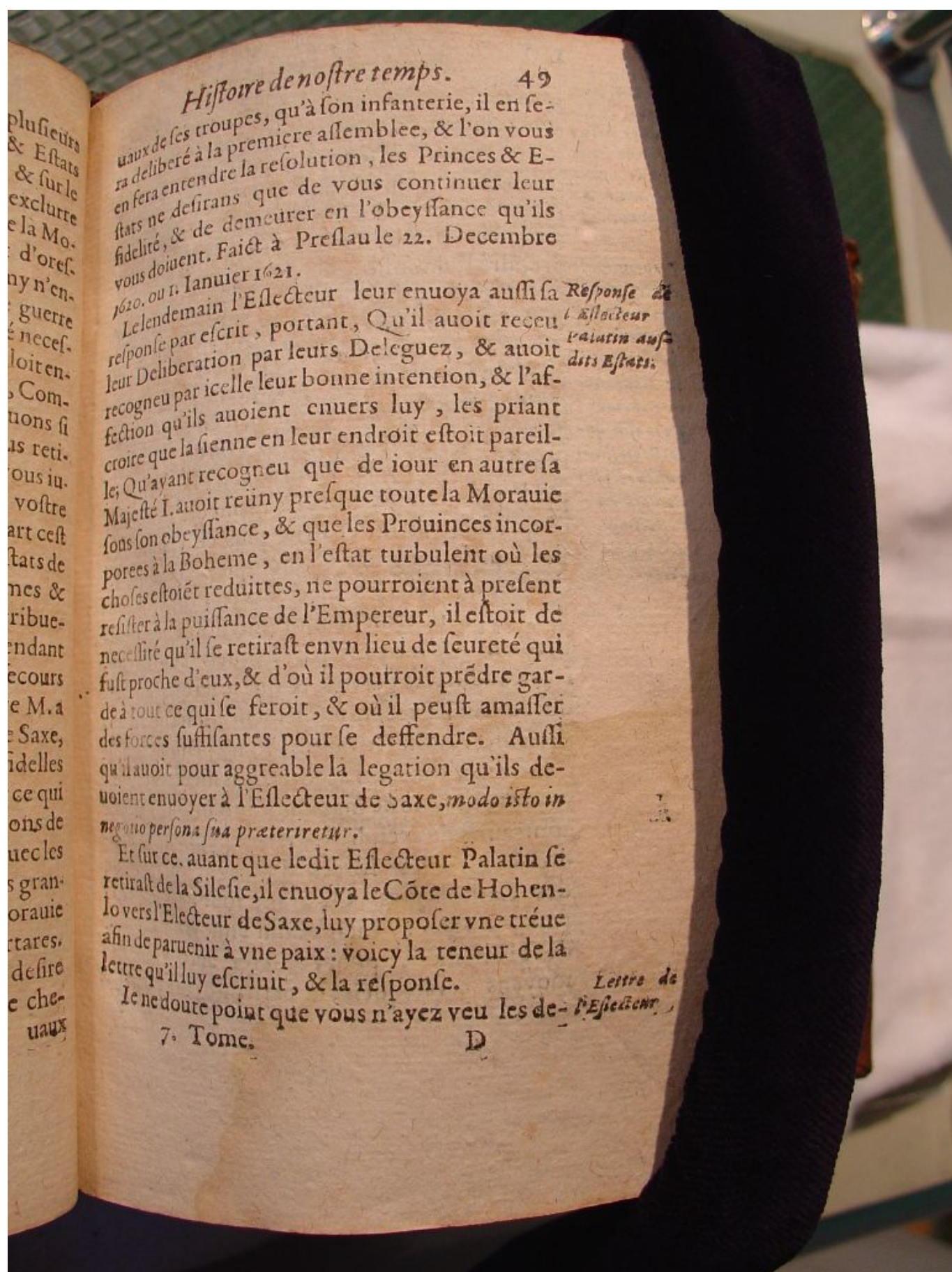
Si l'communi-
quee al'Esle-
cteur Palatin
sur la neces-
sité qu'ils a-
voient de trai-
cter avec l'E-
lecteur de
Saxe comme
Commissaire
del'Empe-
reur.

(nostre Seigneur tres-clement) a eu plusieurs
conseils avec nous les fidelles Princes & Estats
de Silesie sur l'estat present des affaires, & sur le
progrez qu'ont fait les ennemis pour exclurre
l'assistance que la Silesie pouuoit auoir de la Mo-
raue, & des autres confederes: estant d'ores-
nauant à craindre qu'un si puissant ennemy n'en-
tre dans la Silesie desgarnie de gens de guerre
pour luy faire resistance, Il nous a semblé neces-
saire de vous tenir aduertie qu'il nous falloit en-
trer en Traicté avec l'Eslecleur de Saxe, Com-
missaire de sa M. I. Ce que nous ne pouuons si
ne cedez à la necessité du temps, en vous reti-
rant pour vostre seureté en tel lieu que vous iu-
gerez le deuoir faire. Nous esperons que vostre
royale Majesté ne prendra en mauuaise part cest
aduis que vous donnent les Princes & Estats de
Silesie qui protestent demeurer vos fermes &
fidelles subjets, mais que plustost vous l'attribue-
rez à l'ineuitable necessité du temps. Cependant
V. M. donnera l'ordre requis pour auoir secours
des siens & de ses amys. Et comme vostre M. a
desiré que si on traictoit avec l'Eslecleur de Saxe,
d'y estre compris, elle doit croire que ses fidelles
Princes & Estats luy feront entendre tout ce qui
se fera au Traicté. Aussi nous vous supplions de
bien considerer la Confederation faicte avec les
Hôgres, & qu'elle ne nous iette en vne plus gran-
de misere, comme nous auons veu la Moraue
en estre menacee par les Turcs & Tartares.
Quant à la paye des trois mois que V. M. desire
auoir pour faire faire monstre tât aux mille che-
uaux

1621_736.jpg



1621_049.jpg



1621_737.jpg

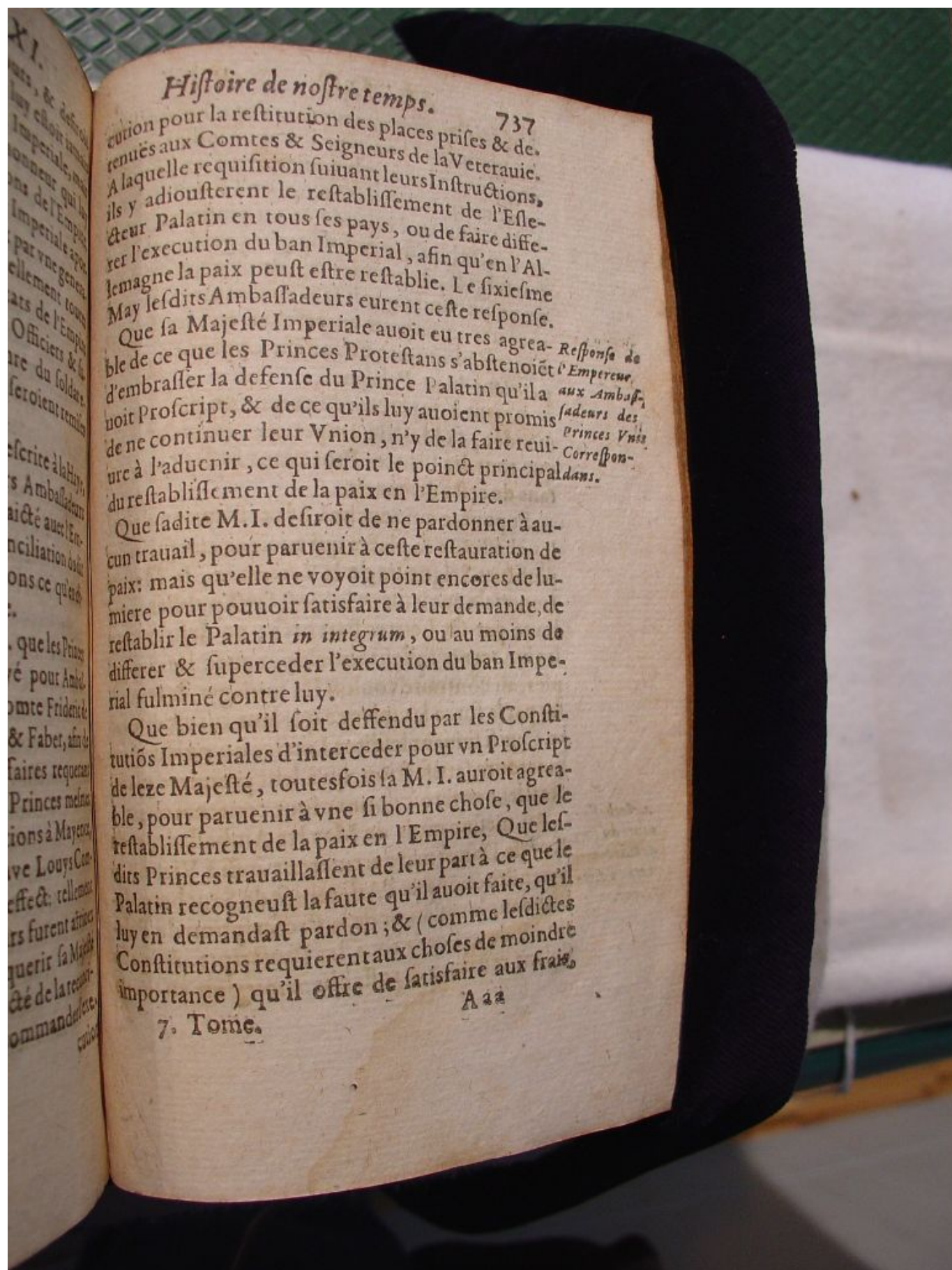


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan